

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 905 portant expulsion du Territoire de la Cote Française des Somalis

n° 905

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/08/1953

Date de publication
11 juillet 1953

Date du numéro
1 août 1953

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884, Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers en Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du Chef du Service de la Sûreté générale, par intérim,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est expulsé du Territoire de la Côte Française des Somalis le nommé : Daher Mahmoud, Somali Gadabourcy Ba Habar Eli, né à Zeila (Somalie britannique) en 1930, de Mahmoud God et Mariam Egal. Art. 2.— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.